

## LA CONVENTION INTER-ENTREPRISES «BLEUE\*» MENACÉE

### QUEL IMPACT POUR LES SALARIÉS ?

#### SUPPRESSION DE LA CONVENTION COLLECTIVE « \*BLEUE »



La Direction Générale du Travail (DGT) envisagerait la suppression de la convention collective inter-entreprises, communément appelée convention « bleue\* ».

Aujourd'hui, pas moins de six sociétés d'autoroutes sont régies par cette convention (APRR, SANEF, SAPN, ASF, ESCOTA et ATMB). Ces sociétés sont actuellement sous le champ de deux conventions collectives, la « bleue\* » et la Convention Collective Nationale de Branche (CCNB). A chaque fois, c'est la plus favorable des deux qui s'applique aux salariés. Dans le projet de la DGT, seule la CCNB s'appliquerait, ce serait alors une véritable régression sociale.

En effet, dans bien des cas, la convention «bleue\*» est plus favorable que la CCNB, sa suppression serait une attaque en règle de certains droits que l'on considérait comme acquis.

Quelques exemples de différences entre les deux conventions :

- durée des périodes d'essai (plus courtes dans la bleue),
- absences exceptionnelles pour événement de famille (plus de jours et plus variés dans la bleue),
- gratification de la première médaille du travail,
- indemnité de départ en retraite.

Le Syndicat des sociétés d'Autoroutes et Ouvrages Routiers (SAOR) CFDT a déjà fait connaître son opposition ferme à ce projet. Comme il s'agit d'un avis consultatif, la DGT prendra sa décision unilatéralement. Si elle persiste et signe, ce sera une régression sociale sans précédent pour les sociétés d'autoroutes concernées.

**La CFDT ASF interpellera la direction lors du CCE du 27 septembre prochain afin de savoir si nos dirigeants sont à l'initiative de ce projet de dénonciation.**

**Nous saisissons également le ministère du transport.**

**Cette menace de la DGT, réelle ou non, nous conforte sur l'importance de la négociation en entreprise ; nous réfléchissons d'ores et déjà à de futures demandes d'ouvertures de négociations afin de protéger et d'améliorer les droits des salariés d'ASF.**

**La CFDT ASF vous tiendra au courant de l'évolution de ce funeste projet.**

\*appelée ainsi car sa première édition avait une couverture bleue

